

Commission de Suivi de Site (CSS)

Titanobel

commune de Mazaugues

réunion du 12 janvier 2023

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 6 OCTOBRE 2021

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

Charbel ABOUD	MONSIEUR LE SOUS-PREFET	Présent
	ARS	Représenté
	DDTM	Représenté
Jean-Pierre LABORDE	DREAL PACA - UT 83	Présent
Christian TOSI	DD SIS	Présent
	SIDPC	
Catherine PLANTEGENEST	DREETS(DIRECCTE)	Présente

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

Jean BONHOMME	MAIRIE DE MAZAUGUES	
Martine GONTIER	MAIRIE DE MAZAUGUES	
Ludovic ODRAT	MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE	
Claudine VIDAL	MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE	Présente
Alain BŒUF	MAIRIE DE LA CELLE	Présent
Jacques RECOUS	MAIRIE DE TOURVES	Présent

Suppléants

Laurence GAUD	MAIRIE DE MAZAUGUES	
Philippe BAGNIS	MAIRIE DE MAZAUGUES	
Pierre VENEL	MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE	
Hugo NIERDERLAENDER	MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE	
Michel GENOVA	MAIRIE DE LA CELLE	
Régis CORTESE	MAIRIE DE TOURVES	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

Brahim SOUSSI	TITANOBEL, DIRECTEUR EXPLOSIFS FRANCE	
Jérôme PAITREULT	TITANOBEL, DIRECTEUR HSE	

Suppléants

Franck ROLL	TITANOBEL, RESPONSABLE SECTEUR SUD-EST	Présent
Christian GRIGNAC	TITANOBEL, CHARGE DE MISSION HSE	Présent

COLLEGE « SALARIES »

Titulaire

Vanessa DUMONT	TITANOBEL, CHEF DEPOT DE MAZAUGUES	
-----------------------	------------------------------------	--

Suppléant

Thiery ANGOT	TITANOBEL	
---------------------	-----------	--

COLLEGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

Claude DUVAL	AVSANE	Présent
Gilles DANGEARD	AVSANE	Représenté

Patrick GUILLON	AVSANE	
Gilbert DELPANQUE	FPPMA	
René HIROUX	FPPMA	
Daniel BELTRANDO	FPPMA	Présent

Suppléants

Daniel PEUVIRER	AVSANE	
Claude CAVAILLET	AVSANE	
Guy HERROUIN	AVSANE	
Jacques LANDI	FPPMA	
Laurent CAMPAGNET	FPPMA	
Marcel FAUDON	FPPMA	

PERSONNES QUALIFIEES

élanie TREGLIA	CYPRES	Présente
----------------	--------	----------

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES*COLLEGE « ADMINISTRATIONS »*

Elvire HATSCH-BARBE	SOUS-PREFECTURE BRIGNOLES	Présent
Alice HOMBERT	SDIS 83	Présente
Laurie TROUILLOUX	DREAL	Présente

QUORUM

Quorum : 11 (la moitié des voix délibératives)
Majorité : 14 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT : 6 VOIX / MEMBRE	4 PRESENTS - 2 POUVOIR / 7 MEMBRES	36 VOIX/42
COLLEGE COLLECTIVITES : 7 VOIX / MEMBRE	3 PRESENT - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES	21 VOIX/42
COLLEGE EXPLOITANT : 21 VOIX / MEMBRE	2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES	42 VOIX/42
COLLEGE ASSOCIATIONS : 7 VOIX / MEMBRE	2 PRESENTS - 1 POUVOIR / 6 MEMBRES	21 VOIX/42
COLLEGE SALARIES : 42 VOIX / MEMBRE	0 PRESENT - 0 POUVOIR / 1 MEMBRE	0 VOIX/42

TOTAL : 11 MEMBRES PRESENTS + 3 MEMBRES REPRESENTES = 14 MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES (SOIT 120 VOIX SUR 210).

La Commission de Suivi de Site peut délibérer valablement.

La réunion débute à 9h45, le Sous-Préfet introduit la séance, un tour de table est réalisé.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 19 OCTOBRE 2021

Ce compte rendu a été envoyé à tous les membres de la CSS avec l'invitation. Il n'y a pas de remarques.

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 19 octobre 2021 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 19 octobre 2021.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 120

BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE TITANOBEL DEPUIS DERNIERE REUNION

Un Diaporama est présenté par M.ROLL (la version publique se trouve en annexe).

Page 3 : Stéphane Rabut a repris la direction générale de Titanobel suite à la reprise du groupe par INCITEC PIVOT LIMITED.

Page 5 : La diminution de la production enregistrée en 2022 a été provoquée par la perte d'une carrière.

Monsieur le Sous-Préfet : *En quoi le changement d'actionnaire impacte t'il la réglementation en termes de sécurité du site ?*

Monsieur Grignac : *Les Australiens n'ont pas de réglementation SEVESO.*

Monsieur le Sous-Préfet : *Nous sommes en France, c'est donc aux Australiens de s'adapter à la réglementation française.*

Monsieur Grignac : *Nous avons simplement changé les PSPAM et révisé les documents listés dans la présentation. Cela va encore évoluer en 2023 notamment sur le domaine de la santé et la sécurité au travail pour laquelle nous allons intégrer des bonnes pratiques venant d'Australie.*

Monsieur Laborde : *Dans tous les cas la réglementation ICPE reste inchangée et vous devez continuer à vous y conformer scrupuleusement.*

Page 7 : Nous réalisons un suivi journalier du nombre de dépassements sur nos différents paramètres.

Page 10 : La sirène PPI est opérationnelle depuis fin novembre. Concernant le bavolet nous sommes en cours de mise en conformité, nous avons espoir que ce soit finalisé la semaine prochaine.

Monsieur le Sous-Préfet : *Qu'en est-il de l'accident du travail ?*

Monsieur Grignac : *Il s'agissait d'un intérimaire qui souffrait d'un mal de dos suite à un port de charge lourde, ça ne s'est pas produit sur site mais sur une carrière.*

Page 13 : TF1= Taux de fréquence d'accidents avec arrêt.

Monsieur le Sous-Préfet : *Votre bilan concerne t'il l'ensemble des sites de Titanobel ?*

Monsieur Grignac : *Oui, ce ne serait pas pertinent de présenter un bilan à l'échelle du site car il est petit et compte peu de salariés.*

Madame Trouilloux : *Combien de salariés travaillent sur l'ensemble des sites Titanobel ?*

Monsieur Grignac : *Il y a environ 350 salariés sur l'ensemble des sites Titanobel.*

Pour vous donner une idée de la fréquence des accidents, il y a moins d'accident chez nous que dans le secteur du bâtiment/travaux publics et plus que dans le secteur de la chimie.

Monsieur le Sous-Préfet : *Comment se présentent les exercices d'urgence PPI ?*

Monsieur Grignac : *Cette année il s'agissait d'un exercice cadre en 2022.*

Monsieur le Sous-Préfet : *Le personnel a-t-il été informé au préalable ?*

Monsieur Grignac : *Oui, un premier équipage a été mobilisé pour amorcer l'exercice.*

Monsieur le Sous-Préfet : *Combien de temps avant ont-ils été informés ?*

Monsieur Grignac : *Ils en ont été informés la veille. Cet exercice a été réalisé avec le SDIS.*

Page 19 : Nous espérons qu'un arrêté préfectoral concernant la demande d'autorisation d'exploiter sera pris rapidement.

Madame Hombert: Concernant la sécurité incendie, prévoyez-vous un secours sur le système d'aspersion ?

Monsieur Laborde : C'est l'objet de l'addendum qui va être ajouté à de l'étude de danger, c'était une demande de la DREAL.

Monsieur Tosi : Allez-vous déporté le SSI ?

Monsieur Grignac : Nous l'avons installé en 2022 dans la zone de fabrication en supplément de celui qui se trouve sur la zone des dépôts.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES DEPUIS DERNIERE REUNION

Mme TROUILLOUX présente les inspections réalisées par la DREAL.

En 2021 nous avons relevé une non-conformité concernant le débroussaillage rendant inaccessible le bassin pour les hélicoptères bombardiers d'eau.

En 2022 nous avons réalisé une inspection sur les obligations de coupe rase et de débroussaillage, les ressources en eau et le timbrage (limitation des stockages d'explosifs). Des travaux conséquents ont été entrepris pour la coupe rase de la végétation et le débroussaillage a été effectué mais il reste à finaliser et à réaliser un entretien régulier par la suite.

Concernant le bassin de 120m³, les pins ont été coupés mais il y a toujours un problème d'accès opérationnel à cause d'une clôture. L'exploitant doit solliciter une validation du SDIS à ce sujet.

Suite à l'inspection un arrêté de mise en demeure a été signé pour encadrer les délais de réalisation des travaux concernant les clôtures et la sirène PPI. Aujourd'hui la sirène PPI est opérationnelle. L'arrêté de mise en demeure n'est pas une sanction, il s'agit d'un rappel à loi et permet d'encadrer les mises en conformité.

Les différents points à l'ordre du jour ayant été abordé, la réunion se termine à 11h10.

Monsieur Charbel Aboud,



Président de la CSS



TITANOBEL – dépôt de Mazaugues

Réunion CSS du 12 janvier 2023

Le 23 décembre 2022

titanobel.com



EXPLOSIFS • FORAGE • MINAGE

Information de la CSS (conformément à l'art. D125-31 du Code de l'environnement) et instruction gouvernementale du 6 novembre 2017.

- 1. Bilan annuel d'exploitation du site (2021/2022)**
- 2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)**
- 3. Modification (s) du Plan d'Opération Interne**
- 4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe**

TITANOBEL – dépôt de Mazaugues

Réunion CSS du 12/01/2023

Préambule

Le groupe TITANOBEL fait partie, depuis le 29/04/2022, du groupe australien INCITEC PIVOT LIMITED spécialisé dans les fertilisants et les explosifs, à travers la société DYNO NOBEL.

En France métropolitaine, le dépôt de Mazaugues est rattaché au secteur Sud-Est de TITANOBEL, à l'intérieur du réseau commercial France divisé en 7 secteurs.

1. Bilan annuel d'exploitation du site (2021/2022)

1.1 Activité du site de Mazaugues

1.2 Bilan annuel du SGS

1.3 Compte rendu des incidents, accidents et exercices d'alerte

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction de risques

1.5 Mention des décisions individuelles visant les installations

1.1 Activité du site de Mazaugues

Réunion CSS du 12/01/2023

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

- En ce qui concerne le **Système de Gestion de la Sécurité (SGS)** de TITANOBEL, pas de changements très significatifs mais mise en place d'une nouvelle **Politique de Sécurité et de Prévention des Accidents Majeurs (PSPAM)** en liaison avec le changement d'actionnaire, avec révision du **Manuel Sécurité** et de 3 procédures et de 2 instructions de sécurité.
- **Données non communicables**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

- **Maitrise des procédés et d'exploitation :**
 - **respect de la zone coupe-feu et débroussaillage du site et de ses abords,**
 - **ensemble des contrôles réglementaires réalisés : vérifications périodiques des moyens de lutte contre l'incendie, de la détection incendie, des installations électriques, des équipements mécaniques (chariots, portails électriques), des dispositifs de protection contre la foudre,...**
 - **contrôle permanent du respect du timbrage des dépôts d'explosifs et détonateurs et de l'intégrité des emballages (gestion de stocks avec utilisation de logiciels informatiques, inventaires réguliers),**
 - **maintenance des installations fixes de dépôts et de l'atelier de fabrication de nitrate-fioul, et des véhicules de distribution.**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

Formations et recyclages conduits du personnel en 2021/2022 :

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

Quatre réunions internes de formation continue à la sécurité ont été conduites en 2021 et en 2022 au cours desquelles ont été notamment abordés :

- **bonnes pratiques de prévention des accidents majeurs,**
- **commentaires sur les résultats sécurité et les fiches de dysfonctionnement,**
- **commentaires sur les MMR et le retour d'expérience interne et externe,...**
- **sensibilisation à la sécurité au travail et au port des EPI,**
- **rappel des consignes de sécurité du site,**
- **rappel des procédures sûreté (sur site, sur route et en clientèle),**
- **commentaires sur les plans de prévention sur site client,**
- **point qualité.**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

Contrôle du SGS:

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

INCIDENTS/ACCIDENTS:

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

INCIDENTS/ACCIDENTS:

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 12/01/2023

Conformément aux dispositions prévues dans le SGS, et dans le cadre de la communication sur le retour d'expérience, le personnel du site de Mazaugues a été informé des accidents et incidents survenus dans l'ensemble de TITANOBEL :

Données non communicables

TF1: Nombre d'accident avec arrêt de travail par millions d'heures travaillées.

Données non communicables

1.3. Comptes-rendus des incidents transport et exercices d'alerte

Réunion CSS du 12/01/2023

Incidents transport :

Données non communicables

Exercices d'alerte:

Données non communicables

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Réunion CSS du 12/01/2023

Réalisé pour les années 2021/2022 :

- **Données non communicables**

Engagé pour l'année 2022:

- **Données non communicables**

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Réunion CSS du 12/01/2023 - Vue de la zone débroussaillée des dépôts

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Réunion CSS du 12/01/2023 - Vue de la nouvelle sirène PPI

1.5. Mention des décisions individuelles visant les installations

Réunion CSS du 12/01/2023

Données non communicables

2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)

Pas de modification envisagée.

3. Modification du Plan d'Opération Interne

Données non communicables

4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe

**Pas de rapport environnemental mais
déclaration annuelle GEREP des émissions
polluantes faite pour 2021 (en cours pour 2022).**

TITANOBEL – dépôt de Mazaugues

Réunion CSS du 12/01/2023

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ATTENTION